

SÉCURITÉ ET SECOURISME

Formation non certifiante

La sécurité des biens et des personnes est l'affaire de tous. Savoir réagir à bon escient selon la situation et les circonstances sans se mettre soit même en danger est un des grands principes qui sera abordé de façon concrète et ludique au cours de cette formation.

OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement après tout incident, accident, dans l'attente des secours spécialisés ;
- Savoir identifier et alerter sur les risques professionnels afin d'éviter et/ ou diminuer la gravité de l'accident du travail ;
- Savoir identifier et prévenir les accidents domestiques ;
- Responsabiliser et valoriser les travailleurs handicapés dans leurs capacités à prévenir et gérer les situations à risque.

CONTENU DE FORMATION

- Identification des risques et accidents à partir de l'expérience professionnelle de chaque stagiaire ;
- Repérage des habitudes et des modes opératoires dangereux ;
- Identification des acteurs de la prévention Rôle et mission de chacun ;
- Apprentissage des techniques de protection, d'examen de la victime ;
- Savoir alerter et faire les premiers identifier les accidents de la vie courante.

ET APRÈS ?

Suites de parcours formations courtes de professionnalisation : "Gestes et postures" et "Bien-être au travail"

LE & IRFA

- Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipements informatiques.

BON À SAVOIR

14 heures

🇰 En Intra

Formation Continue • Présentiel

PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs en situation de handicap

PRÉREQUIS

•

ACCESSIBILITÉ

• Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

MÉTHODES MOBILISÉES

 Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Jeux. Photo langage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Formation réalisée en intra sur demande
- Pour plus d'informations, contacter
 Jean-François LOUBIES : <u>jfloubies@irfabfc.fr</u>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Début de formation : auto-positionnement des stagiaires.
- Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction (questionnaire et échange collectif).
- Après la formation: remise d'une attestation individuelle et transmission d'un bilan aux employeurs.

FINANCEMENT

- Nous consulter tarif sur devis
- Plan de développement des compétences
- Prise en charge opco

RÉSULTAT & SATISFACTION

- Taux de réussite : 100 %
- Taux de satisfaction stagiaires : 96 %
- Taux d'atteinte des objectifs : donnée disponible dès la prochaine session

